SIE Service Intercommunal des Énergies

Tarifs d'électricité 2024

Particuliers

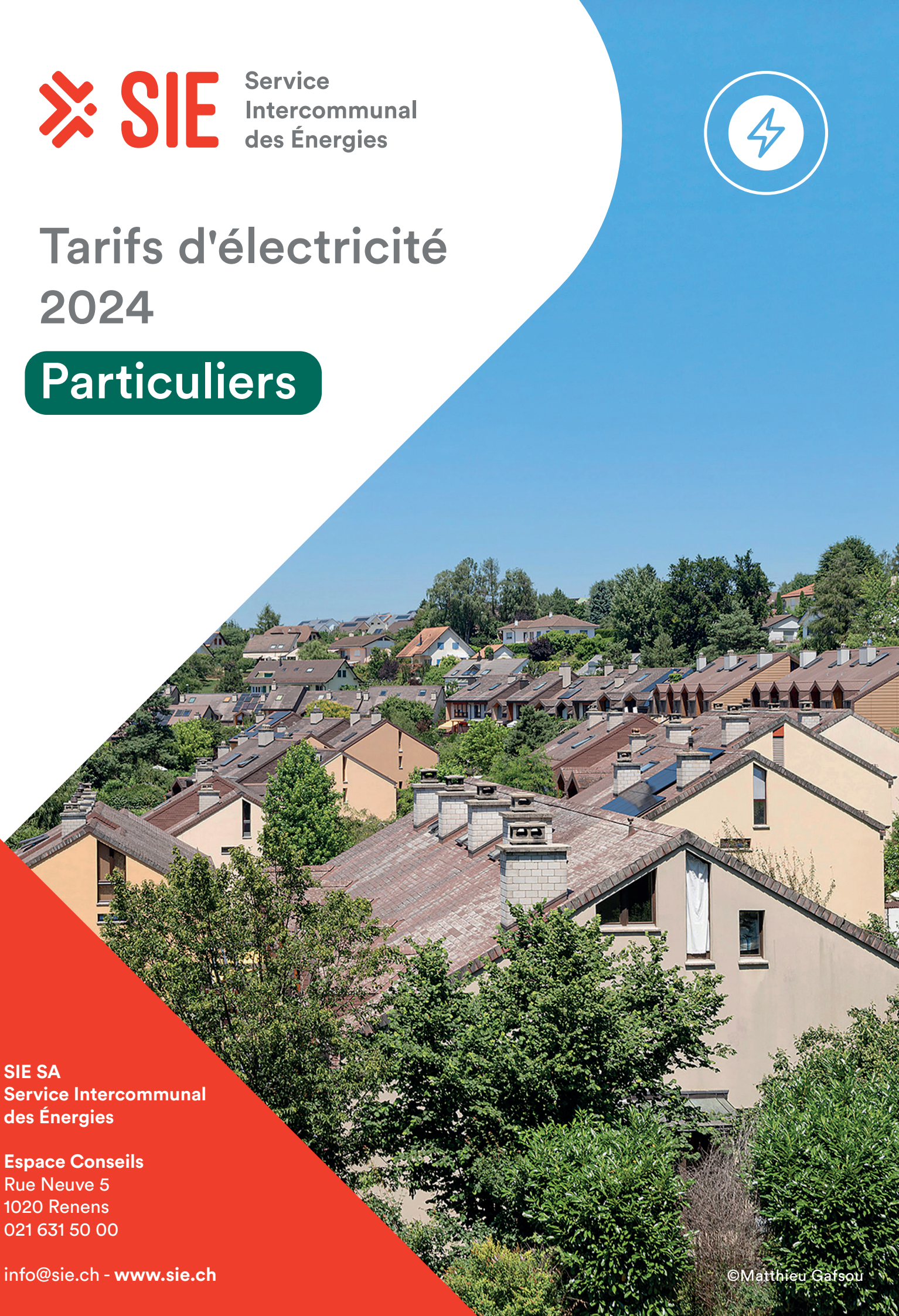

©Matthieu Gafsou

SIE SA
Service Intercommunal des Énergies

Espace Conseils
Rue Neuve 5
1020 Renens
021 631 50 00

info@sie.ch - **www.sie.ch**

Composition des prix

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :

Électricité consommée

Montant pour l'électricité fournie.

Utilisation du réseau régional

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.

Utilisation du réseau national (Swissgrid)

Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut les services système ainsi que la réserve d'électricité hivernale.

Taxes publiques et émoluments

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou le développement durable.

Horaires hebdomadaires

Heures pleines (HP) et heures creuses (HC)

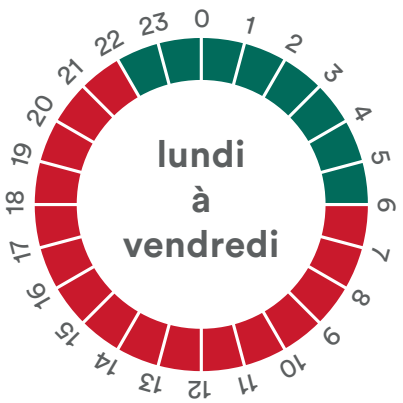

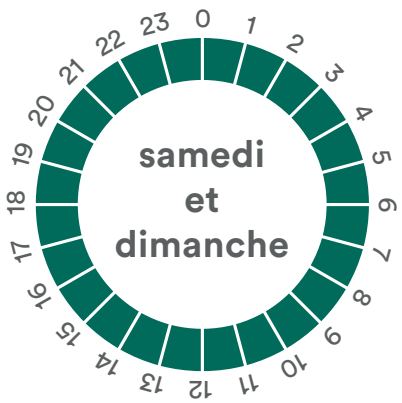

heures creuses ● ● heures pleines

Votre énergie de demain, par votre opérateur de proximité

Nos offres d'énergie vous permettent de choisir le moyen de production et la provenance de votre électricité les plus adaptés. Découvrez les produits SIE.

SIE Nature
Avec SIE Nature, vous bénéficiez d'une électricité 100% hydraulique. En choisissant SIE Nature, vous faites le choix d'une énergie renouvelable, témoin de votre engagement durable.

SIE Nature +
Avec SIE Nature +, vous bénéficiez d'un mix énergétique composé d'une énergie issue à 50% de l'hydraulique et à 50% du photovoltaïque suisse. En choisissant SIE Nature +, vous faites le choix d'investir dans les nouvelles énergies renouvelables.

Profils de consommation

Solo

Ce profil est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

Modulo

Ce profil convient aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses *(voir schéma p.2)*. Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

Les clients qui souhaitent opter pour un profil Modulo (heures pleines/heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur à double tarif, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire est nécessaire.

Remarque : lorsqu'elles sont en fonction durant les heures pleines, les applications thermiques suivantes sont déclenchées, du lundi au vendredi par programme de télécommande :

- **Machine à laver et séchoir [1] :**
  11h à 12h
- **Pompe à chaleur pour chauffage des locaux [1] :**
  10h30 à 12h30 et 17h à 19h
- **Chauffe-eau :**
  9h à 12h30
- **Chauffage électrique [1] :**
  10h à 12h30, max. ½ h par heure
- **Four industriel :**
  10h30 à 12h30

1 Déclenchement désactivé.
Pourrait être réactivé en cas de nécessité ou d'urgence.

SIE Service Intercommunal des Énergies

Prix 2024

Particuliers

	ÉNERGIE ÉLECTRIQUE				ACHEMINEMENT RÉGIONAL				TRANSPORT NATIONAL[1], SERVICES SYSTÈME ET RÉSERVE D'ÉLECTRICITÉ[3]		
	SIE NATURE		SIE NATURE+		SIE				swissgrid		
TARIFS	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	ABONNEMENT CHF/mois	PUISSANCE CHF/kW/mois	HP ct./kWh	HC ct./kWh	PUISSANCE CHF/kW/mois
Solo	19.75		20.95		8.71		6.50	-	3 .70		-
Modulo	22.69	14.52	23.89	15.72	10.14	6.76	7.50	-	3.89	3.29	-

S'ajoutent aux prix ci-dessus :

Taxes publiques

Taxe fédérale :	2.3 ct./kWh
Taxe cantonale * :	0.6 ct./kWh
Émolument cantonal :	0.02 ct./kWh
Émolument communal :	0.70 ct./kWh
Taxe communale spécifique *[2] :	0.10 à 0.55 ct./kWh

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

* Non assujettie à la TVA.

[1] Comprend les frais de transport du réseau très haute tension, ainsi que les frais amont au réseau SIE SA (secours 125 kV), facturés par les SI Lausanne.

[2] Crissier : 0.10 ct./kWh
Chavannes et Renens : 0.30 ct./kWh
Écublens : 0.55 ct./kWh

[3] Services système : 0.75 ct./kWh
Réserve d'électricité hivernale : 1.2 ct./kWh

HP : heures pleines
HC : heures creuses
Prix en CHF hors taxes et TVA 8.1 %
Il est possible de changer de tarif gratuitement une fois par année.

Les conditions d'application de ces prix sont disponibles sur www.sie.ch (électricité > tarifs et liste de prix)